



## Litige avec une voisine sous tutelle

Par **chantal**, le **13/10/2009** à **10:09**

Bonjour,

ma voisine est sous tutelle et placée en maison de retraite, sa maison est vide, elle est mitoyenne totale de la mienne, sa maison est laissée à l'abandon et les courriers que nous faisons à la tutelle restent sans réponse ! la notre se dévalue de jours en jours et impossible de vendre en l'état. des boiseries communes se dégradent. les espèces vertes ne sont pas coupées ! la maison jamais chauffée ! quel action efficace peut-on mener pour que cette maison soit vendue ou entretenue correctement de façon à ce que nous ne soyons pas lésés ! car nous ne sommes pas responsables de sa condition (je précise qu'elle est veuve à un fils adulte et une fille handicapée adulte).

quant à moi j'ai une maladie qui va me contraindre à changer de domicile pour un plein-pied et la je ne peux pas le faire.

je vous remercie de votre diligence.  
cordialement.

Par **jeetendra**, le **13/10/2009** à **12:15**

[fluo]UDAF de Seine-et-Marne[/fluo]  
13, boulevard Chamblain  
77008 MELUN Cedex  
Tél. : 01 64 10 22 22

[fluo]ADIL de Seine et Marne[/fluo]  
52, rue de l'Abreuvoir  
77100 Meaux

tél. 01 60 25 11 81

Bonjour, prenez rapidement contact avec l'une de ces deux Associations, ils tiennent des permanences juridiques, ils vous aideront à trouver une solution, courage à vous, bon après-midi.